[illegible] Tourcoing. — Samedi soir, une réunion d'employés de tramways avait été organisée au *Grand Général*, rue d'Roubaix, par le syndicat à la tête duquel se trouve M. Dupont.

Cette assemblée, dont les tendances pacifiques, avait fait appel par des notes insérées dans les seuls *Proprès du Nord* et *Réveil du Nord* au concours des élus de Lille. MM. Mourmant, Debierre, Dufour, Picavet et le célèbre Deneubourg étaient venus ainsi que MM. Ghesquière et Delory.

Une soixantaine d'employés étaient présents, soucieux de leur quarantaine d'amis.

Des discours ont été prononcés par MM. Delory, nommé président à main levée, Dumont, Debierre, Saint-Venant, Dufour, Ghesquière, qui se sont étonnés du peu de succès de leur éloquence et du petit nombre d'auditeurs, ont fulminé contre les Jaunes, vanté la lutte des classes, voué aux gémonies les capitalistes exploiteurs, les pourvoyeurs bourgeois, la Croix, la *Dépêche* et l'*Echo*, les patronnés, le cléricalisme, et enfourché un tas d'autres dadas ; ils n'ont pu se maintenir sur celui des revendications professionnelles que juste le temps d'y adresser une motion.

L'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité :

« Les employés et ouvriers de la Compagnie des Tramways, réunis dans la salle du « Grand-Général », prennent l'engagement de s'employer de toutes leurs forces, au maintien et au développement de l'organisation ouvrière, votent un blâme pour sa conduite, à la Compagnie, envers ses employés et se séparent au cri de : « Vive le Syndicat. »

**Fête patronale de l'Etablissement Saint-Louis.** — L'établissement Saint-Louis, rue du Marché, a célébré hier sa fête patronale et en même temps le dixième anniversaire de sa fondation.

La journée a commencé par la messe [illegible], à 11 h. 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à laquelle s'étaient rendus en cortège tous les sociétaires. Des places leur avaient été réservées. Pendant la cérémonie, l'orchestre symphonique et la chorale de l'établissement ont exécuté plusieurs morceaux, sous la direction de M. P. Boulinguier.

M. l'abbé Carton, doyen de la paroisse, a prononcé, après l'Evangile, une allocution de circonstance.

A partir de quatre heures, les locaux de l'établissement ont été ouverts pour la fête d'A, qui consistait en une foire aux plaisirs au bénéfice des pauvres.

Toutes les familles des sociétaires et de nombreux visiteurs sont venus y prendre part et assurer le succès de chacune des attractions, les séances de projections cinématographiques, le tir à la carabine et du tombola de volailles et lapins, le théâtre *Ça va Bernard*, le tourtebette, les bazars et boutiques, les séances de prestidigitation. Il est juste de rendre hommage au dévouement des organisateurs et à l'activité déployée par les vendeurs et les vendeuses et de les en féliciter.

La Fanfare du Sud, conduite par M. Fl. Thys, et dont M. Florent Blasuld est président d'honneur, a donné un superbe concert au début de la fête ; le soir, de neuf à onze heures, à la Brasserie Alsacienne, l'orchestre symphonique et plusieurs chanteurs de genre se sont fait successivement applaudir.

La soirée s'est terminée par des illuminations dans la cour et un feu d'artifice.

Aujourd'hui lundi après-midi, continuation de la foire aux plaisirs, après un banquet par souscription, suivi d'un concours de bouchon.

A huit heures, concert à la Brasserie Alsacienne, avec le concours de MM. Pénet, Boulinguier et Raquet, lauréats du Conservatoire, de M. Pellilan, diseur, et de MM. Cappelle et Decroos, chanteurs comiques.

Ce concert se terminera par une surprise, à la Chambrée, interprétée par MM. H. Cappelle et A. Raquet.

**Par la fenêtre.** — Mme D..., rue de la Vignette, âgée de 30 ans, s'est jetée, hier après-midi, à 4 heures, par la fenêtre de son appartement au deuxième étage. La rumeur publique avait d'abord accusé le mari, mais M. Fouquet, commissaire du IVe arrondissement, ayant interrogé la femme, celle-ci lui a avoué avoir voulu se suicider.

La malheureuse a trois côtes et le bras gauche fracturés ; elle est à l'hôpital Saint-Sauveur.

### État-Civil de Lille

**Dragées et Boîtes de 1re Communion**
4, rue de Béthune, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE
Du 20 Juin 1904

**Publications de mariages.** — Lacombe Jean, sculpteur, à Joinville-le-Pont, et Bertin Juliette, sans profession, rue Léon-Gambetta, 181. — Vermeulen Victor, cuisinier, rue Bufflon, 44, et Demaille Marie, ménagère, même adresse. — Noyé Paul, papetier, cour Sainte-Marie, 4, et Delvart Juliette, fileuse, même adresse. — Lagarmet Georges, tailleur, cour Guynemer, 14, et Godelosse Angèle, bambrocheuse, rue de Wervicq, 34. — Deblonde Fidèle, chauffeur, rue de Fives, 178, et Grare Marguerite, fleuriste, rue de Fives, 99. — Rommens André, électricien, route Calais, 21 bis, et Dorge Augustine, ménagère, rue d'Amsterdam, 23.

Guillemin Auguste, cordonnier, rue Gosselin, M. et Clisquart Philomène, ménagère, même adresse. — Lefebvre Firmin, journalier, rue Doudin, 2, et Badart Marie, fileuse, même adresse. — Debacker Jean, tourneur en fer, rue Blanche, 28, et Decamps Marie, fileuse, rue Cambray, 1. — Marescaux Florent, cordonnier, rue Duquesne, 4, et Thébault Adèle, confectionneuse, rue Jean-Jacques-Rousseau, 41. — Vanzeem Léon, chocolatier, rue d'Arras, 120, et Etienne Jeanne, mécanicienne, même adresse. — Montegnie Emmanuel, coiffeur, rue Devy, 3, et Gaudry Marceline, couturière, même adresse.

Poignart Alphonse, vernisseur, rue de Bourgogne, 15 et Simonet Emilie, confectionneuse, rue des Robleds, 63. — Lajeune Paul, graveur, rue Ratisbonne, 36 et Marchand Blanche, sans profession, rue Gustave Testelin, 7. — Waterlot Louis, tourneur, rue Bourjembola, 28 et Van[illegible]

[illegible] Marie, demoiselle, sentier de Lannoy. — Lemaire Louis, tisseur de velours, rue Colbert, 1 et Dupont Céline, dévideuse, rue Gambetta, 4. — Vervack Désiré, cuisinier, boulevard de Jemmapes-Roubaix, rue Jean-Jacques-Rousseau, 28. — Gombe Arthur, employé des douanes, quai de la Basse-Deûle, 18 et Bellin Marguerite, sans profession, façade de l'Esplanade, 10.

Bakin Paul, peintre, façade de l'Esplanade, 10, et Gabelle Hélène, sans profession, rue du Nouveau-Siècle, 22. — Herbaux Edouard, commerçant à Hellemmes, et Saint Maria, à proximité Henri-Leroy, 6. — Franck Maurice, maréchal des logis au 26 escadron du train à Angers et Letang Adrienne, modiste à Angers. — Rouvenment Charles, employé à Lille, et Cyanon Marie, sans profession, à Lambersart. — Castel Léon, marinier à Lille, et Beaucourt Elisabeth, journalière à Pont-à-Vendin. — Dupuis Fernand, empl. au chemin de fer à Lille, et Cocin Jeanne, s. prof. à Lille.

Eliot Emile, veuf, de chauffeur à Lille et Saintmartin Marie, veuve de Pierre Ledy. — Pincet Paul, mécanicien à Lyon et Dazillies Berthe, sans profession à Wattrelos. — Pécard Léon, mécanicien à Genève et Doriel Charlotte, sans profession à Lyon. — Raout Louis, camionneur rue de Bourgogne 62 et Placte Zoé, servante même adresse. — Alavoine Juvénal, monteur en fer, rue de Bavai 53 et Dutheil Lucie, sans profession cité Batin 18. — Mahieu Paul, garçon restaurateur, rue des Fossés 4 et Hoffberth Marie, ménagère, rue des Tanneurs, 6. — Nusiert Antonin, garçon restaurateur à Lille et Suffray Camille, servante à Calonne-Ricouart.

**LUMINOL** Savon pour les laines, le linge, les flanelles et le ménage

**LOOS.** — **Festival.** — A l'occasion de la fête communale, un festival a été organisé qui avait attiré plus de cinquante sociétés d'archers, d'arbalétriers et de joueurs de boule et de bouchon.

Ces groupes ont défilé par les rues de la commune, précédés de tambours et de drapeaux, quelques-uns affublés de costumes plus ou moins pittoresques ; mais au moins ont-ils eu plus de tenue et montré plus de savoir-vivre que certaines sociétés aux fêtes de Lille.

Leur passage a excité la curiosité générale. Après la dislocation, ils se sont rendus aux endroits qui leur avaient été assignés pour les concours

Une grande animation a régné aux environs de la place jusque vers minuit.

## Les Fêtes de Mons-en-Pévèle

Le riant village de Mons-en-Pévèle vient de prouver une fois encore que la bonne entente et l'union enfantent des merveilles.

En effet, c'est à la bonne entente des 1,200 habitants, à l'harmonie qui règne entre les différentes autorités locales qu'est dû le succès des fêtes de ce jour.

Bien des localités plus importantes n'auraient fait autant, ni surtout aussi bien, pour célébrer un grand anniversaire et glorifier la mémoire d'un enfant de pays.

### A L'ÉGLISE

La grand'messe très solennelle commence les festivités. La coquette église est archicomble, le conseil municipal au grand complet, M. le maire en tête, occupe eu chœur des places réservées.

Les membres du comité d'organisation ont aussi leurs places à part. Le vénéré doyen, M. l'abbé Sainsolilliez offre le Saint-Sacrifice et après l'Evangile, M. l'abbé Delsaux, supérieur de l'Institution Notre-Dame des Anges, à Saint-Amand, monte en chaire et captive l'assistance dès ses premières paroles.

L'éloquent orateur dégage la moralité de la fête actuelle qu'il appelle à bon droit une fête familiale puisqu'il s'agit de glorifier la mémoire d'un homme de bien : le plus digne enfant du pays et le meilleur agriculteur de la région. Cet homme a pratiqué éminemment des vertus qui sont celles de tous ses concitoyens : l'amour du travail, la générosité, la foi.

Arrivé presque aux portes du tombeau, Ernest Desmouttiers voulut donner une preuve de son attachement à la religion ; il éleva donc le clocher actuel qui porte au ciel, avec l'expression de la foi de son auteur, le cri d'alarme qui jaillit de toute âme humaine à l'heure où est déjà suspendue sur elle la menace des jugements divins.

L'orateur supplie ses auditeurs de marquer, aux autres, leur foi, jusque dans la pierre, au besoin, afin d'instruire les générations futures.

C'est aussi une fête nationale ; les flamands et les français étaient faits pour s'entendre ; ils étaient unis par des liens puissants et nombreux. Seuls une politique imprudente, d'une part, et les hordes de tribuns ambitieux ont pu retarder une union qui, quatre siècles plus tard, devait se faire si complète. L'orateur adjure ses auditeurs de garder du sang de Flandre, l'amour de l'indépendance coûteuse dans de sages limites et de se souvenir qu'ils sont flamands de France ; ils garderont ces vertus s'ils savent garder et étendre autour d'eux le règne de Jésus-Christ.

Enfin, en terminant ce magnifique discours que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier, M. l'abbé Delsaux souhaite que cette fête familiale, nationale et chrétienne, reste gravée dans les cœurs comme le signe certain de la foi de tous, dans les destinées immortelles de la religion et de la patrie.

La Chorale roubaisienne de St-Antoine de Padoue, que dirige M. Peers et dont M. H. Parent est président, a chanté avec un talent remarquable la première partie de la messe d'Hailer ; le *Sanctus*, le *Benedictus* et l'*Agnus* étaient l'œuvre de M. Peers lui-même. Les excellents choristes ont fait merveille et leurs auditeurs de ce jour garderont donc souvenance de la visite des chers Roubaisiens. MM. Magermans, Leman et V. Pollet ont été d'excellents solistes ainsi que le violoncelliste, Léon Pollet.

La grand'messe terminée, un chant joyeux retentit ; c'est une cantate aussi chrétienne que patriotique, dans laquelle l'auteur a mis avec un souffle de haute poésie, tout son amour de père et de pasteur ; cet auteur n'est autre, en effet, que M. l'abbé [illegible], doyen de la paroisse.

### *Inauguration de la statue de E. Desmouttiers*

Sur la place spacieuse et régulière s'élève la statue de E. Desmouttiers. Louis Noël, l'artiste de talent, a su bien revivre dans le bronze les traits vénérés et jusqu'à la pose familière du « père des pauvres ».

De gracieuses guirlandes ornent le piédestal et toute la place ; deux grandes tribunes sont élevées de chaque côté de la statue.

Sur l'une des tribunes prennent place les parents du héros de la fête ainsi que leurs amis.

Nous remarquons entre bien d'autres : M. Maurice, maire d'Attiches ; l'abbé Hérent, auteur d'une étude très remarquable sur les souvenirs historiques de Mons-en-Pévèle ; l'abbé Dutheux et le clergé paroissial.

Sur l'autre estrade est le conseil municipal ainsi que la commission d'organisation.

Les pompiers de Bersée forment la haie et les gendarmes de Pont-à-Marcq maintiennent l'ordre.

L'Harmonie municipale joue la *Marseillaise* puis la *Marche du Centenaire*, œuvre de M. Emile Blondelle, chef de la Musique locale.

M. Lagache Ulric, président du Comité, fait la remise du monument à la municipalité.

M. Abraham Mellot, maire, lui succède à la tribune et d'une voix sonore prononce un discours très éloquent que nous regrettons de ne pouvoir reproduire faute de temps et d'espace.

Citons du moins ce passage :

Messieurs, vous le savez, il y a exactement six cents ans que cette colline où nous sommes fut le théâtre du choc terrible de deux puissantes armées. Nos solides milices recrutées dans les fières communes de pays des Flandres durent, après une lutte glorieuse, céder devant l'ardeur des troupes de Philippe le Bel. Monsac-Pévèle était alors encore couvert de broussailles. Il s'élevait au milieu de prairies marécageuses et tourbeuses, en face d'un morne hérisson de forêts sans fin.

Retournons-nous, messieurs, et sont aujourd'hui ces bois impénétrables, ces landes, ces prés humides et malsains ? Plonger en l'immense étendue, nos regards charmés d'emblèmes de la vision d'une terre herbeuse et féconde, et le vent qui gonflerait jadis le choc des armures, les rumeurs et les cris de guerre nous revient chargé des effluves des moissons et des fleurs.

La société féodale a passé, passée la puissance des chevaliers si braves dont l'impétueux assaut enlève jadis ces hauteurs. Les vieilles idées de démocratie et de liberté pour lesquelles combattaient les milices de Flandre régnent aujourd'hui sur le monde et gouvernent l'opinion. C'est là l'effet du patient labeur de nos Pères, la revanche éclatante et impérissable qui couronne leurs longs efforts. Unis aujourd'hui dans l'amour commun de la grande Patrie nous pouvons saluer sans regrets et même avec joie le lointain anniversaire de la vieille bataille où de part et d'autre se déployèrent des vertus dont nous avons hérité.

Mais, dépositaires d'une longue et glorieuse tradition, nous nous souvenons toujours que nous comptons au combre des Flamands de France, jaloux de conserver intact le patrimoine moral légué par nos aïeux : l'amour de l'ordre, de la liberté, du travail persévérant et des progrès constants.

Après ces éloquentes paroles de sympathique magistrat, M. Vitrant, avocat, en un discours marqué au coin du plus pur patriotisme, retrace la vie si bien remplie de l'intègre citoyen, du sulfiteur modèle que fut Ernest Desmouttiers ; mais il nous faut passer sous silence cet éloquent discours ainsi que celui de M. Bar, notaire à Orchies, n'est à regretter que nous le faisons.

Une magistrale cantate, œuvre de M. H. Courouble, est ensuite exécutée par les écoles et l'Harmonie. Si les poètes abondent à Mons-en-Pévèle — toutes les cantates sont signées de noms du pays — les musiciens surabondent, et la cantate a mérité à tous points de vue les félicitations qui ne lui sont d'ailleurs pas ménagées.

### *Le Cortège historique*

Pendant plus de trois heures, l'immense cortège de plus de deux cents figurants, a fait revivre dans les rues du village et dans les verts sentiers de la colline, l'époque mémorable qui a illustré à jamais le nom de Pévèle.

Ce spectacle fut toute une évocation qu'il faudrait décrire tout au long, mais le temps nous presse et le place nous est mesurée ; aussi sans citer les personnages historiques accompagnant le roi Philippe-le-Bel et le reine, disons simplement que l'immense foule accourue pour jouir de ce spectacle y a trouvé un plaisir plus grand encore qu'on n'aurait osé l'espérer.

Laissons même sans le décrire selon son mérite la splendide char de l'agriculture et celui de la charité qui terminait le cortège ; et après ce sacrifice héroïque constatons que l'ordonnance et le bon goût ne laissaient rien à désirer et que les photographes ont pu s'en donner à cœur joie.

Le soleil d'ailleurs leur souriait et le temps magnifique le matin s'est maintenu parfait jusqu'au soir.

Un groupe important de membres de la Société de Géographie de Lille s'était rendu à Mons. M. Six a fait à ses collègues le récit historique détaillé de la journée du 16 août 1304.

Excellente journée à tous points de vue ; fêtes grandioses aussi chrétiennes que patriotiques, aussi réconfortantes que joyeuses.

Le souvenir de cette belle journée restera ineffaçable pour les habitants de la Pévèle tout entière, et beaucoup de leurs visiteurs d'aujourd'hui aimeront à revenir pour admirer encore les sites pittoresques et goûter encore les charmes rustiques de Mons-en-Pévèle.

P. L.

ALCOOL DE MENTHE DE **RICQLÈS** PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable

# ROUBAIX

## SYNDICAT MIXTE DE *l'Industrie Roubaisienne*

**La fête annuelle. — Une Messe à Notre-Dame. — Assemblée générale à l'Hippodrome.**

Le *Syndicat mixte de l'Industrie Roubaisienne* a célébré, dimanche, sa fête annuelle.

Très nombreux, les syndiqués ont d'abord assisté à une messe, dite à 8 heures, en l'église Notre-Dame.

La société chorale la *Jeanne-d'Arc* et la Symphonie, se sont fait entendre pendant la messe.

Après l'Evangile, le prédicateur a commenté, avec une grande simplicité de langage et une grande élévation d'idées, les enseignements contenus dans l'Evangile du jour.

Ses paroles, écoutées attentivement porteront leurs fruits.

Avant la messe a eu lieu la bénédiction du fanion, aux couleurs nationales, de la Section des Pupilles, récemment créée, et qui compte déjà trois cents membres.

Après la messe, un imposant cortège s'est formé et s'est rendu à l'Hippodrome pour l'assemblée générale.

C'est M. Jules Dhaluin qui présidait, entouré de MM. Philippe Logé, vice-président ouvrier du syndicat ; Amédée Prouvost, bénévole, secrétaire ; Eugène Eraoult, trésorier ; Emile Destailleurs, François Dillies, J.-B. Depreste, Théodore Desrumier, Henri Delporte, membres du bureau syndical ; Alex. Faidherbe père, Toulemonde, Bastin, Ed. Dhaluin, etc.

M. le président donne la parole à M. Eugène Eraoult qui fait connaître le compte-rendu moral et financier de l'année 1903 ainsi que le résumé des travaux du Conseil syndical et de son bureau.

Il faut citer particulièrement : 1° les protestations contre l'exclusion injuste et illégale de la liste des électeurs au Conseil supérieur du travail, des ouvriers des syndicats mixtes ; 2° la création des syndicats indépendants et de leur fédération ; 3° la création d'une section de pupilles ; 4° la mise à l'étude du projet de constitution d'une caisse de chômage basée sur l'épargne ;

5° Les récompenses accordées aux lauréats des Cours du soir de l'Institut technique ; MM. Désiré Debeudringhien, Georges Veroux, Auguste Bauer, Emile Stockman, Désiré Lambrette et M. Louis Delfosse, élève à l'Institut industriel du Nord, sorti ingénieur avec le n° 2.

M. le Trésorier fait connaître ensuite les opérations de la société de consommation Saint-Martin et des sociétés d'épargne ; puis de l'assurance gratuite en cas de décès des clients de l'Union ; le mouvement du *Petit Quotidien* et des Prévoyants de l'industrie et du commerce roubaisien.

M. Alexandre Faidherbe père a rédigé un rapport très intéressant sur la société de secours mutuels Saint-Joseph ; c'est M. Hubert Masplomb qui en donne lecture.

M. Faidherbe fait l'éloge de la mutualité, un des remèdes le plus efficace aux maux des temps présents.

Il émet le vœu de la création d'une section de femmes et d'une caisse de chômage.

M. Louis Tiberghien, avec son humour habituel raconte les faits et gestes de la société chorale.

M. J.-B. Lemaître parle ensuite de la section des décorés et médaillés.

**Une imposante manifestation de sympathie. — Remise à M. J. D'Halluin de la décoration de Saint-Grégoire le Grand.**

Au cours de la séance, une imposante manifestation de sympathie s'est produite envers M. Jules D'Halluin, le sympathique et dévoué président du Syndicat, chevalier de Saint-Grégoire le Grand, et à propos de la remise solennelle de cette décoration.

M. Alexandre Faidherbe père se lève et prend la parole en ces termes :

**Allocution de M. Faidherbe**

Monsieur le Président,

Je ne m'attendais pas à l'honneur de vous complimenter, en nous du syndicat, de la haute distinction, dont Sa Sainteté a daigné vous honorer. Cette agréable mission me semblait devoir à M. E. Eraoult ; mais il m'a pris de le remplacer en termes tels que je n'ai pu me [illegible]

Votre croix, Monsieur le Président, est la dixième qui vient honorer notre syndicat. C'est pour nous la preuve que cous avez mon marché droit, c'est aussi une invitation à continuer.

Nous regrettons bien vivement que vous ait refusé l'autorisation d'en porter les insignes en public ; mais cette interdiction, dus sans doute à l'état actuel des rapports de notre gouvernement avec le Saint-Siège, ne peut rien ôter au mérite qui vous fa fait accorder (Applaudissements).

Cette croix, que M. Eraoult va vous attacher sur la poitrine, sera pour vos fils un puissant encouragement à suivre vos exemples ; elle est, pour le Syndicat, l'assurance que vous voudrez rester à votre poste pour y continuer l'œuvre de vos distingués prédécesseurs et que vous réussirez. Dieu aidant, à rapprocher des cœurs qui se demandent qu'à s'aimer pour le bonheur de tous.

Cette belle mission, c'est Dieu qui vous l'a confiée par le suffrage des syndiqués ; il vous donnera les lumières et la sagesse pour le remplir de longues années.

Tous ceux qui m'entendent me demandent d'ailleurs, croyez-le bien, qu'à vous prêter leur concours. Vous me permettrez d'ajouter que le mien vous reste acquis. (Vifs applaudissements).

M. Alexandre Faidherbe donne l'accolade à M. D'Halluin sur le poitrine de qui M. Amédée Prouvost accroche la croix de chevalier de Saint-Grégoire.

Les tambours et les clairons de Saint-Eloi battent aux champs, pendant que les auditeurs applaudissent chaleureusement.

La phalange *Jeanne d'Arc*, groupée sur l'estrade, [illegible] et bris une cantate en l'honneur de M. D'Halluin.

Puis, deux ouvriers des établissements de MM. D'Halluin-Lagrange frères, à Wattrelos, viennent l'un féliciter leur patron et l'autre lui offrir une magnifique gerbe de fleurs.

M. D'Halluin très touché de cette démarche leur donne l'accolade à tous deux.

Un chaleureux vivat est chanté ensuite en son honneur.

**Remerciements de M. Jules D'Halluin**

M. le Président du Syndicat mixte remercie M. Faidherbe, M. Amédée Prouvost, le syndicat mixte et ses ouvriers plus particulièrement.

C'est, dit-il, à notre syndicat, que le Pape, en mon humble personne a décoré cette haute distinction et si j'accepte vos félicitations, laissez-moi à mon tour vous féliciter.

Du reste, c'est en votre nom et au mien que j'ai adressé à Sa Sainteté mes remerciements.

Vous pouvez donc compter sur mon entier dévouement aux œuvres ouvrières auxquelles depuis trente ans j'ai été heureux de consacrer mes loisirs. » (Applaudissements.)

A la demande de M. D'Halluin, un vivat plein d'entrain est chanté en l'honneur du Pape et du Syndicat mixte.

M. D'Halluin donne ensuite lecture d'un intéressant rapport sur la marche générale du syndicat.

Puis il fait connaître la teneur de la protestation adressée à M. le ministre du commerce à propos de l'exclusion des membres ouvriers du Syndicat aux élections du Conseil supérieur du travail.

Cette protestation est approuvée à l'unanimité.

M. D'Halluin remercie ensuite la *Grande-Fanfare* qui prête son concours à cette fête comme tous les ans ; il remercie également la section des pupilles de Saint-Eloi et la Commission d'organisation de la fête.

Avant de lever la séance, une tombola comprenant 25 lots divers est tirée entre les Sociétés présentes.

**Arrestation pour vol d'une bicyclette.** — Un individu sans profession, Victor Duvain, 21 ans, demeurant rue du Collège, avait enlevé et vendu une bicyclette appartenant à M. François Billet, fabricant, rue de la Fosse-aux-Chênes ; il a été arrêté samedi par l'agent de sûreté Soufflet.

**Jambe fracturée.** — Samedi soir, un gamin de 9 ans, Evariste Peire, demeurant rue de Tourcoing, cour Jonville, 13, était monté, rue de Manin, sur un tombereau chargé de charbon, pour en dérober quelques morceaux. En sautant à bas de la voiture, il est tombé et s'est fracturé la jambe droite. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Salleneghien, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

**Mendiant pas commode.** — Dans la soirée de samedi, un journalier, Arthur Equinet, 29 ans, sans domicile fixe, mendiait rue de Lannoy, en état d'ivresse. Comme M. Brunin, marchand de cuirs, au n° 3 de cette rue, ne lui donnait rien, Equinet le menaça et le bousculé. Un agent averti, a conduit au dépôt ce mendiant pas commode.

**Fort d'arme prohibée.** — Un fabricant, Eugène Verplanck, 20 ans, demeurant rue de la Perche, cour Lampe, 1, faisait du tapage, dans la nuit de samedi à dimanche, rue de l'Hermitage. Comme des agents l'invitaient au calme et qu'il continuait, il a été conduit au poste.

Fouillé, il a été trouvé porteur d'un couteau à cran d'arrêt, ouvert dans sa poche, ce qui lui a valu un procès-verbal avant d'être mis en liberté, dimanche matin.

**Etat-civil de Roubaix**
Du 20 juin 1904

*Naissances.* — Menjot Lucien, rue de Beaurepaire, 74.

*Décès.* — Vander Bugghe Béatrix, 16 jours, 8, rue de Wagram. — Doutreligne J.-B., 65 ans, ouvrier, rue Saint-Jean, 24. — Debecque Léon, 1 mois, rue Saint-Louis, 10. — Delporte Hippolyte, 20 ans, rentier, rue Watt, cour Gevaert, 6. — Floris Arthur, 27 ans, dessinateur, rue de Blanchemaille.

## WASQUEHAL

**Adieux de M. l'abbé Maes, ancien curé de la paroisse.** — On nous écrit :

Hier, aux différentes messes, M. l'abbé Maes, nommé curé de Saint-Michel, a fait ses adieux à ces regrettés paroissiens.

Après avoir reçu les remerciements que M. l'abbé Coupez lui a adressés au nom des paroissiens et du clergé de Wasquehal, M. Maes, en termes émus, a dit la douleur qu'il éprouve de quitter la paroisse. Les paroles de l'excellent pasteur ont vivement impressionné les fidèles.

M. Maes fait remarquer que s'il a fait quelque bien durant son séjour à Wasquehal, il regrette de ne pouvoir terminer une œuvre importante qu'il vient d'entreprendre avec M. Coupez : le groupe d'œuvres au Capreau. Heureusement, fait-il remarquer, cette œuvre a déjà les sympathies de M. Delcambre, son successeur, qui la fera siienne. Il demande en terminant d'accorder au nouveau curé la confiance et l'affection que les paroissiens lui ont toujours témoignées.

Il est vivement à regretter que la suppression des processions ne permette pas de recevoir le nouveau pasteur avec tous les honneurs qui conviennent. La cérémonie de l'installation devra se faire dans l'église sans aucune manifestation extérieure.

## HEM

**Festival.** — La fête a été favorisée par un beau temps. La plupart des sociétés qui avaient accepté d'y prendre part étaient présentes. On comptait 18 sociétés de musique, le reste se composait de sociétés de trompettes et de chorales. L'effet produit était un peu maigre. Il s'ensuivit de remanier le programme et de fournir des exécutions pour quatre concerts dont deux au Fort-Lannoy, un à l'Hippodrome, un à la Place.

La loi internationaliste n'a pas fait défaut. Suivant son habitude, la feuille *La Plèbe*, de Roubaix, a exécuté l'*Internationale* sur le passage de M. le Maire au moment de la revue des sociétés aux Trois-Baudets. C'était prévu, et c'est peut-être une des raisons qui ont décidé l'abstention de la plupart des sociétés musicales du canton.

Les kiosques et la Mairie étaient richement décorés. Le Comité-organisateur a cru devoir arborer la devise de la République « Liberté, Egalité, Fraternité ». Les étrangers ont pu croire qu'elle était pratiquée à Hem, mais les habitants du village savent trop bien qu'ici, pour l'administration municipale ce sont de vains mots.

Hier. — Au sortir d'une rixe entre ouvriers de la briqueterie de Hem veuve Boleroux, l'un d'eux a été blessé grièvement à la tête. Le garde Lescouflé a mis l'agresseur en état d'arrestation.

*Voir en 4e page le tableau des maisons de premier ordre.*

# TOURCOING

## UNE IMPORTANTE RÉUNION *de Jeunesse Catholique*

Dimanche, à 4 h. 1/2, a eu lieu dans la salle des fêtes de la Maison des Œuvres, superbement décorée pour la circonstance, une réunion des groupes de Jeunesse Catholique, constituant la Fédération des trois cantons de Tourcoing.

La présidence d'honneur avait été acceptée par M. l'abbé Leclercq, doyen de Saint-Christophe. A ses côtés se trouvaient M. Paul Dumortier, président de la Fédération, et M. Alphonse Motte fils, secrétaire ; puis MM. Piot, vice-président du Comité central de la Jeunesse de France ; Georges Cieren, président de la Fédération Départementale ; Destombes, président du groupe de Linselles et membre du Comité Départemental ; Mullez, représentant la Fédération cantonale de Roubaix, et Barbry, représentant la Fédération cantonale de Lille ; enfin, les présidents des différents groupes de Tourcoing et des communes.

Dans la salle, absolument comble, on remarquait la présence de plusieurs ecclésiastiques, entre autres M. l'abbé Lecomte, supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur.

La réunion s'ouvre par la récitation de la prière.

**M. Paul Dumortier**, président de la Fédération cantonale, remercie M. le Doyen de St-Christophe qui a bien voulu accepter la présidence d'honneur de la réunion et lui, est reconnaissant de sa sage et prudente direction ; puis il adresse ces souhaits de bienvenue aux ecclésiastiques qui ont répondu à son appel ainsi qu'aux différents groupes représentés. Il présente ensuite le délégué du Comité général de la Jeunesse Française, M. Piot.

Enfin, après avoir accordé un souvenir douloureusement ému à M. Joseph Lemaire le président si regretté du groupe Jeanne-d'Arc il annonce qu'à la fin de la séance une quête sera faite au profit d'un père de famille victime des Apaches contre lesquels il défendit son fils, revenant il y a un mois du congrès de Lisieux.

Après lui, **M. Alphonse Motte fils**, en une causerie des plus intéressantes et fort instructive, énumère les œuvres établies par les Groupes de Jeunesse catholiques. Cette énumération l'amène à faire une remarque de la plus haute importance : si les groupes en restant dans l'intimité du cercle sont sur leur des mêmes fort utiles, ils parviendraient à des résultats plus grands encore s'ils se fédéraient. D'autant plus, ajoute-t-il, que de nos jours c'est un devoir impérieux pour les catholiques que de travailler ostensiblement, publiquement. C'est la raison pour laquelle vient d'être fondée la Fédération des trois cantons de Tourcoing.

Elle compte actuellement treize groupes : 1. Jeanne-d'Arc, cercle d'études de la Maison des œuvres ; 2. Groupe des Anciens élèves de Saint-Michel ; 3. La Ligue du Sacré-Cœur ; 4. Jeunesse catholique de Sainte-Anne ; 5. La Jeunesse catholique de Saint-François ; 6. La Jeune-Garde de la Croix-Rouge ; 6. Le Cercle d'études du patronage Saint-Christophe ; 7. Le Cercle Notre-Dame ou Cercle d'études de Montesquieu ; 8. Le Cercle Ozanam, fondé au Collège, vieillissant Tourcoing-ville.

Dans les communes fonctionnent : 9 et 10. les Cercles d'études de Mouvaux ; 11. la Chorale de Bondues ; 12. le groupe de Roncq ; 13. l'important groupe de Linselles.

Les groupes de Neuville, Halluin et Bousbecque, non encore adhérents, ne tarderont pas à entrer dans la Fédération.

**M. Georges Cieren**, président de la Fédération départementale succède à la tribune à M. Alphonse Motte. Il rend hommage à ceux qui ont été les initiateurs du groupement fédératif dans les cantons de Tourcoing ; au nom de 3.500 membres de la Fédération départementale il apporte aux camarades de notre ville son salut cordial et fraternel et souhaite à leur organisation durée et prospérité ; enfin il témoigne de reconnaissance au Comité général qui délègue sur tous les points du territoire des orateurs éminents qui précisent et unifient l'action de la Jeunesse catholique. Après quelques paroles particulièrement élogieuses à l'adresse de M. Piot, avocat à la Cour d'appel de Paris, vice-président de l'Association de la Jeunesse française, il cède la parole à ce dernier.

### *Discours de M. Piot*

Je suis venu en témoin, dit en substance l'orateur, pour prendre acte de votre affiliation à la Jeunesse Française. Je vous

---

FEUILLETON — N° 1.

# LE CONTUMAX

*Par Raoul de Navery*

CHAPITRE PREMIER

**Le Banque des Gueux**

Le logis du père Zug était sinistre entre tous. Situé rue des Chaufourniers, presque à l'angle de la rue de Meaux, il fallait, pour y parvenir, grimper cinq étages d'une raideur d'échelle, affronter l'humidité suintant des murs, les odeurs nauséabondes s'échappant des conduits d'eaux ménagères, le disloquement des marches de l'escalier, l'étroitesse des paliers tremblant sous les pieds, et sur le carré desquels des réchaudes allumés représentaient une cuisine étrange confondant l'âpreté des roux, les rissolements des friture, la fumet des choux au la senteur d'un café mêlé à portions égales de terre glaise et de gland doux. Autour de chaque fourneau s'accroupissait une marmaille affamée surveillant la cuisson des aliments fantastiques, achetés au rabais et destinés à détériorer plutôt qu'à soutenir les estomacs qui les ingurgitaient. Les femmes, en jupon court, en camisole, ébouriffées, les pieds dans des chaussons éculés, le face terreuse, d'une morbide pâleur, ou bien enluminée par ces tons de brique que laisse l'habitude de l'ivrognerie, s'évertuaient autour des casseroles et des poêlons, tournant leur contenu avec des cuillers de bois à long manche, ou secouant d'une main vigoureuse la queue de la poêle grésillant sur les charbons. D'étage en étage cette odeur de cuisine bizarre vous poursuivait eu vous écœurant. Vous montiez dans l'espoir que l'étage suivant en serait débarrassé, mais vos pieds se heurtaient aux mêmes réchauds de terre, aux mêmes ancêtres de fonte. Les enfants glapissaient plus fort, les femmes criaient plus haut, et la voix enrouée d'un homme gris depuis la veille hurlait une injure ou proférait une menace.

Certes il fallait être dévoré par une curiosité bien vive pour continuer cette ascension répugnante, à travers une spirale de cinq étages, dans un escalier sombre où les mains ne trouvaient d'autre appui qu'une corde graisseuse. Aussi les femmes et les enfants se poussèrent-ils du coude en voyant gravir, avec une obstination enjaillée, les marches de cet escalier par un homme d'environ vingt-cinq ans, portant un élégant costume du matin, et qui paraissait prendre un singulier intérêt aux détails s'offrant à ses regards. De temps à autre, il s'arrêtait, ouvrait son agenda, y donnait quelques coups de crayon, puis il disparaissait dans voie montante et noire.

Lorqu'il parvint au cinquième étage, au lieu d'un palier, il trouve un corridor. Le peu de lumière tombant par les étroites fenêtres percées sur une cour de dix mètres carrés était bien insuffisante. On se rendait vaguement compte que des portes s'ouvraient sur ce couloir. Le jeune homme tira une boîte d'allumettes, une lanterne en cuir de Russie, grande comme une carte de visite, en alluma la bougie et se mit à examiner, l'une après l'autre, les portes qui lui faisaient face. Des noms à la craie, un outil en guise d'armes parlantes, suffisaient pour les distinguer. Enfin, tout au fond, sur une pancarte, il trouva écrit en grosse gothique ce mot solennel : « Banque », et frappant du doigt à la porte vermoulue, il attendit.

— Entrez ! cria une voix cassée.

Il obéit à cette invitation, tourna le bouton de la porte, et s'arrêta sur le seuil, saisi par le spectacle étrange qui s'offrait à lui.

Le jeune homme se trouvait dans un grenier assez vaste, recevant le jour à travers les tabetières insuffisamment jointes. Tout autour de cette vaste pièce s'entassaient sur des rayons, où pendaient à des clous, des paquets renfermant des objets de provenances hétéroclites, de habits fripés, du linge, des loques, des lampes cassées, des outils, des paquets de papiers, des pipes, des cannes, des parapluies hors d'usage, des guenilles sans nom q